

Terminotique et documentation

Terminologie et documentation, deux disciplines sœurs, selon Wüster. Depuis que l'informatique les a révolutionnées, les ressemblances sont encore plus frappantes. La terminologie, devenue terminotique, intègre la documentation dans son fonctionnement de base. Mieux, la terminologie est désormais en mesure d'apporter une contribution significative à la documentation, juste retour des choses. Malgré cette complémentarité, terminologie et documentation ont encore tendance à se développer comme sur des voies parallèles, et les praticiens des deux démarches, conscients de cette complémentarité, déplorent le manque de collaboration réelle. C'est pour remédier à cette situation que le Réseau international de néologie et de terminologie a demandé au Groupe de travail en terminotique du Rint de collaborer avec le Centre de terminologie et de néologie (CTN) afin de mettre en chantier un numéro de *Terminologies nouvelles* qui fasse le point sur les voies de collaboration désormais ouvertes et qui présente des initiatives qui illustrent les résultats positifs des synergies déjà développées.

Le résultat? Une dizaine d'articles qui reflètent la diversité des collaborations existantes.

France Michel de l'Office de la langue française esquisse les changements intervenus dans le travail du terminologue depuis que l'Internet lui donne accès à une vaste documentation numérisée très à jour, et souligne l'importance de la formation à ces nouvelles technologies. Helen Hutcheson du Bureau de traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada examine ce phénomène sous l'angle des nouvelles compétences que le terminologue doit acquérir. Ce qui est vrai pour l'Amérique du Nord l'est aussi pour l'Europe, et Alain Reichling met l'accent sur la mise à disposition des ressources documentaires déjà utilisées dans le travail du traducteur, mais naguère dispersées et inexploitable. La banque de données linguistiques du gouvernement du Canada, *Termium*[®], est tributaire également d'un centre de documentation, dont le fonctionnement est décrit par Yves Ranger, qui souligne l'importance de l'exploitation des nouvelles ressources en ligne.

Les nouveaux besoins de formation sont soulignés dans plusieurs de ces articles émanant des grands services de traduction, et le défi est relevé par deux auteurs. Lynne Bowker de Dublin City University présente pour nous la stratégie de recherche documentaire qu'elle emploie pour l'enseignement de la

Introduction

terminologie ponctuelle. L'université est également le lieu où Maryvonne Holzem, soutenue par la Délégation générale à la langue française, vient de mener une expérience originale, qu'elle nous raconte en avant-première. Constatant que le résumé de thèse est en France un lieu privilégié de néologie scientifique, elle met au point un système de collecte qui rend un service linguistique aux «thésards» et qui nous fait découvrir une complémentarité inattendue entre documentation et terminologie. François Gaudin profite de l'exemple de cette expérience, qu'il situe dans le cadre des études menées depuis une dizaine d'années sur l'implantation terminologique, pour poser des questions encore plus fondamentales sur l'avenir du français comme langue scientifique. Cette réflexion constitue la rubrique *Terminocritique* de ce numéro.

Mais ce ne sont pas uniquement les grandes banques de terminologie et les universités qui sont concernées par l'interaction terminologie/documentation : les centres de documentation spécialisés font appel à la terminologie pour résoudre les problèmes d'accès à la documentation plurilingue et Jacques Bühler montre comment le Tribunal fédéral suisse met en œuvre son nouveau thésaurus juridique. De même, les entreprises impliquées dans le commerce international et donc condamnées au plurilinguisme ont tout intérêt à maîtriser leur terminologie, clé de voûte d'une documentation claire et cohérente. Franz Steiner explique comment une entreprise autrichienne répond au défi de la mondialisation par la terminologie, dont le contrôle dès la conception des produits assure la qualité.

L'exemple de ces grandes banques montre que les possibilités offertes par l'Internet ne rendent pas superflus les centres de documentation terminologique, bien au contraire. Une conférence

internationale sur la multiculturalité et la multiethnicité, organisée fin septembre 1998 par le ministère autrichien des Affaires étrangères, a recommandé la création de centres nationaux de terminologie, surtout dans la perspective de l'adhésion à l'Union européenne des pays de l'Est du continent. Ces centres feraient partie du réseau de centres de documentation terminologique, connu sous le nom de *TDCNet*, qui se constitue actuellement. La mise en commun de leurs ressources à distance pose des problèmes de compatibilité de systèmes de classification, qui sont examinés en détail par une des participants, Giliola Negrini, qui, en plus, propose des solutions concrètes.

Il est normal, compte tenu du thème de ce numéro, que la rubrique *Terminotique* soit particulièrement développée. Sandy Grant ouvre le banc d'essai du Centre de terminologie de Bruxelles afin d'expérimenter au nom du Groupe de travail en terminotique quatre types de logiciels comportant des terminologies sous l'optique de la conversion éditique.

La bibliographie de la néologie figure comme d'habitude, mais elle est moins fournie que d'ordinaire, ce qui est le prix à payer lorsqu'une petite équipe se consacre à un numéro spécial de revue. Ce qui donne l'occasion au responsable de ce service du Rint de rappeler qu'il n'est pas l'apanage du CTN et que tout le monde peut y contribuer, soit par courrier, soit par la page Internet.

Malgré la richesse et la diversité des articles contenus dans ce numéro, il est évident que le sujet est loin d'être épuisé. Nombre d'articles n'ont pu être inclus compte tenu des délais relativement courts, et certains aspects de la question n'ont pas été abordés du tout, comme une comparaison de la démarche concrète du terminologue et du documentaliste, ou encore l'apport de la terminologie

aux moteurs de recherche et au signalement multilingue des documents présents sur la toile, enjeu majeur pour la présence des langues et des cultures dans la société de l'information. On peut donc espérer que le Rint reprenne le thème «documentation et terminotique», qui mérite largement d'être approfondi.

*John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique
informatique,
Inalf – CNRS,
Université Paris XIII.*